

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rassemblement contre l'Escrologie Eolienne

*Samedi 9 février 2019 de 11H à 13H au pied de la Tour Montparnasse – Côté rue du
Départ - Paris*

Paris, le 31 janvier 2019, Sioux Berger, écrivain spécialisée dans l'écologie, avec le soutien de la Fédération de l'Environnement Durable et de l'Association Vents de Colère, appelle à un rassemblement de tous les citoyens contre l'escrologie éolienne le Samedi 9 février 2019 au pied de la Tour Montparnasse à Paris de 11H à 13H côté rue du Départ.

Plus d'éoliennes = augmentation des émissions de CO2

Lors de sa déclaration du 27 novembre 2018, le **Président de la République** a souhaité, compte tenu de « l'alarme environnementale », mettre en place une « **grande concertation de terrain sur la transition écologique et sociale** ».

Sa décision de multiplier par trois le nombre d'éoliennes terrestres (8 000 à ce jour), ne se justifie pas : Les chiffres fournis par RTE montrent que l'éolien terrestre fait augmenter la production de CO2. Non pilotable, l'énergie issue des éoliennes requiert un complément de production assuré par les énergies fossiles (gaz, charbon, pétrole) toutes émettrices de CO2.

La puissance disponible des EnR (éolien et solaire) a augmenté de 47 % sur quatre ans en France, parallèlement, la production de CO2 liée à la production électrique a augmenté de 75 %. **Plus le parc d'aérogénérateurs croît, plus il y a d'émission de CO2.**

Une politique absurde en faveur des énergies renouvelables

Le Gouvernement actuel a décidé à travers sa politique en faveur des EnR, de la doter de près de huit milliards d'euros par an. Par captation de ces dotations, **les promoteurs privés, loin de l'enjeu écologique, ont mis la main sur ce budget.** Cela représente plus de **cent vingt et un milliards d'Euros engagés par l'Etat sur quinze ans (rapport 2018 de la Cour des Comptes)**. Le mix énergétique français est tel qu'agir sur la part de CO2 relevant de l'électricité, c'est agir sur le plus faible des enjeux. Les

sources majeures de production de CO2 en France sont l'habitat (plus de 40 %), les transports et l'industrie (plus de 40 %). Pour agir sur 40 % des gaz à effets de serre, l'amélioration de l'habitat ne sera dotée en 2019 que de 874,1 M€ (budget de l'ANAH). Il en est de même en matière de rationalisation des transports routiers et le redéploiement de solutions ferroviaires.

Nous nous interrogeons donc sur la bonne orientation de l'effort de l'Etat.

Nous suggérons que ces sommes gigantesques soient basculées vers les transports, l'industrie et l'habitat ainsi que sur la communication pour les économies d'énergie et dans la recherche. Des économies de 7 à 8 milliards par an permettraient d'embaucher et de payer immédiatement de l'ordre de 30.000 à 40.000 nouveaux jeunes chercheurs sortis de nos écoles. Il s'agit d'offrir à la France une puissance d'innovation retrouvée.

Les éoliennes, ce n'est pas bon pour l'environnement

L'alarme environnementale concerne aussi la biodiversité. Celle-ci a fait l'objet d'une alerte en provenance de nombreux scientifiques, alerte relayée par le gouvernement qui a fait de 2018 l'année de la biodiversité. Les aérogénérateurs sont des atteintes réelles et importantes à la biodiversité.

L'implantation d'aérogénérateurs en forêts, déboisées partiellement alors qu'elles sont le meilleur piège à CO2, est une lourde erreur.

Les aérogénérateurs détruisent le patrimoine paysager, dont nous ne sommes que les dépositaires et qui sont une des attractivités majeures pour le tourisme français. Ces « fermes éoliennes » ou plutôt ces zones industrielles d'aérogénérateurs font fuir les touristes. En les multipliant par trois, plus aucun territoire ne sera épargné.

La Charte de l'environnement bafouée

Avec le déploiement de ces zones industrielles, la charte de l'environnement, qui est partie intégrante de la Constitution, est bafouée. Comme cela a été demandé par l'Académie de Médecine, l'ANSES, l'OMS, Il y a lieu de faire progresser l'état des connaissances. Pour lever les doutes sur l'impact sur la santé, **le principe de précaution devrait être mis en œuvre immédiatement et engager les études correspondantes sans délai.** Rappelons que de nombreuses études internationales démontrent l'effet néfaste sur la santé humaine et animale des infrasons produits par les éoliennes.

Un Grand Débat...mais pas pour les éoliennes industrielles

Les projets d'aérogénérateurs font l'objet de contestation dans 70 % des cas. Nous nous interrogeons sur la place donnée au dialogue. En catimini, le 1^{er} décembre dernier, le gouvernement a supprimé par décret un niveau de juridiction et réduit les délais de recours. Celui-ci teste dans les Hauts-de-France la suppression de l'enquête publique. Drôle de façon de concevoir le débat en entravant les possibilités d'expression des citoyens. **Le Président de la République veut voir émerger une société de confiance. Dans le domaine des EnR, nous ne pouvons que constater le non-respect de ce dialogue.**

Dans la concertation que le Gouvernement souhaite mettre en place, **nous demandons d'inclure les centaines de milliers d'adhérents de nos associations réparties sur tout le territoire pour la défense de l'environnement.**

Nous partageons la vision de la situation environnementale et de la fracture territoriale. Agissons de manière cohérente avec une politique au service de la baisse du CO2, et non une politique où les subventions ont été dévoyées par des financiers qui n'ont que faire de l'environnement.

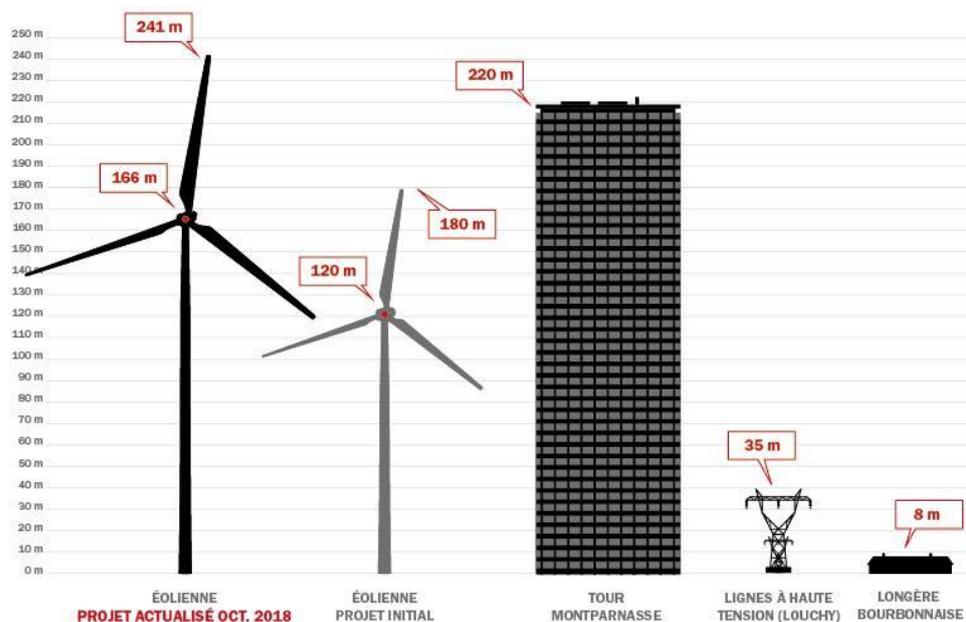
C'est dans ce contexte que **nous demandons au Gouvernement :**

- ⇒ D'instaurer des évaluations récurrentes de la performance du déploiement des énergies renouvelables, notamment les éoliennes, sous les aspects écologiques, bilan CO2, financiers...
- ⇒ D'être associés à la concertation que le Gouvernement souhaite mettre en place,
- ⇒ Que l'Etat assure le financement de la recherche sur les énergies, finance l'amélioration de l'isolation des habitations, engage des actions visant à baisser la production de CO2 dans les transports et incite aux économies d'énergie.

L'éolien industriel est une mauvaise réponse à une question mal posée.

Nous comptons sur vous pour nous rejoindre samedi 9 février 2019. Vos témoignages et votre présence sont précieux !

Ce Rassemblement est déclaré en préfecture.



Dans la concertation que le Gouvernement souhaite mettre en place, nous demandons d'inclure les centaines de milliers d'adhérents de nos associations réparties sur tout le territoire pour la défense de l'environnement.

Nous partageons la vision de la situation environnementale et de la fracture territoriale. Agissons de manière cohérente avec une politique au service de la baisse du CO2, et non une politique où les subventions ont été dévoyées par des financiers qui n'ont que faire de l'environnement.

C'est dans ce contexte que nous demandons au Gouvernement :

- ⇒ D'instaurer des évaluations récurrentes de la performance du déploiement des énergies renouvelables, notamment les éoliennes, sous les aspects écologiques, bilan CO2, financiers...,
- ⇒ D'être associés à la concertation que le Gouvernement souhaite mettre en place,
- ⇒ Que l'Etat assure le financement de la recherche sur les énergies, finance l'amélioration de l'isolation des habitations, engage des actions visant à baisser la production de CO2 dans les transports et incite aux économies d'énergie.

L'éolien industriel est une mauvaise réponse à une question mal posée.

Fédération de l'Environnement Durable : <https://environnementdurable.net/>

Vents de Colère : <http://www.ventdecolere.org/>

Sioux Berger : <https://www.facebook.com/sioux.berger>